

www.peche-isere.com

04 76 31 06 00

301, rue de l'Eau Vive - Font Besset

38210 Saint-Quentin-sur-Isère



Edit'Eau

Le mot du président



L'année 2017 sera l'année des records très sec, très chaud et surtout très mauvais pour le milieu aquatique et pour le moral de tous nos bénévoles et de nos pêcheurs. Sur certains secteurs, voir son ruisseau, sa rivière dépérir à petit feu pour finir sans eau. Quelle tristesse !

Alors espérons que la fin d'année soit meilleure tout en sachant qu'il faudra du temps pour essayer de réparer les dégâts. Restons néanmoins optimistes !

Hervé BONZI

Président de la fédération de pêche de l'Isère

Quoi de neuf dans ma fédé ?



Les aménagements du Guiers mort

Le Guiers mort a subi, comme beaucoup de cours d'eau, de nombreux travaux hydrauliques (endiguement, chenalisation, seuils en rivières). Cela s'est traduit par une baisse conséquente des stocks de poissons en place (truites et ombres principalement).

Un Contrat de rivière a été lancé au début des années 2000, afin de restaurer le Guiers et ses affluents. Cette procédure est portée par le SIAGA (Syndicat Intercommunal Aménagement du Guiers et de ses affluents). La Fédération de Pêche de l'Isère et les AAPPMA du Bassin versant ont été associées à la démarche. Le 1er contrat concernait surtout l'amélioration de la qualité d'eau, le second élaboré après 2010 se concentre surtout sur la restauration des milieux aquatiques et la lutte contre les inondations. A cet effet, de nombreux seuils en cours d'eaux ont été arasés ou équipés de passes à poissons ou dispositifs de franchissement.

Malgré les impacts forts en phase chantier, le Guiers devrait dans les années futures retrouver en partie ses populations piscicoles passées.

L'ensemble de ces travaux devraient s'achever dans les deux ans à venir.



Emplacement initial du seuil amont

Avant/Après, Commune de Saint Pierre de Chartreuse, lieu-dit "Pont de la Dlat", Herbétang mort (affluent du Guiers mort).
Travaux effectués Effacement de 2 seuils, reprise et végétalisation des berges.
Maître d'ouvrage : FD38
Coûts totaux arrondis des aménagements sur l'Herbétang Mort :
Etude : 17 000€ TTC
Travaux : 49 500 € TTC
Financement : Agence de l'Eau RMC, FNPF, FD 38, AAPPMA Saint Laurent-du-Pont

Sécheresse : préoccupation majeure de la Fédération

Comme cela a été évoqué dans la précédente Newsletter, cette année est particulièrement sèche.

La sécheresse est due principalement à un hiver très sec et à un printemps très chaud. La situation s'est dégradée avec le déficit de précipitation d'un été par moment caniculaire.

Le comité Départemental de l'Eau, présidé par le Préfet et composé de l'ensemble des acteurs en relation avec la ressource eau (agriculteurs, irrigants, industriels, météorologues, administration, pêcheurs, etc...) s'est réuni à de nombreuses reprises afin de prendre, en concertation, les décisions adéquates pour limiter l'assèchement des eaux de surfaces et souterraines du département.

Le 14 avril 2017, le Préfet a décidé de placer le département en vigilance sécheresse. Puis, le 18 juillet étant donné l'état critique de la ressource en eau, il a décidé de placer le département en alerte sécheresse. Enfin, lors de la dernière réunion du comité de suivi, ce seuil d'alerte a été maintenu.

Les conséquences de ce placement en alerte sont des restrictions pour tous les usagers de l'eau. (cf. communiqué)

Les seuils suivants sont l'alerte renforcée, puis, en cas de péril, est prévu le niveau de crise.

En espérant que d'ici le prochain comité de suivi, des précipitations interviennent pour que l'on retrouve un niveau convenable...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 18 juillet 2017

Placement du département de l'Isère en alerte sécheresse pour les eaux superficielles et souterraines

Le Comité Départemental de l'Eau (CDE) rassemblant les services de l'Etat, Météo-France, les collectivités territoriales ainsi que les représentants des usagers de l'eau, s'est réuni de nouveau le 18 juillet 2017 sous la présidence de M. le préfet.

Du fait des faibles précipitations cet hiver qui n'ont pas permis leur recharge, les nappes phréatiques du département présentent des niveaux très bas pour la saison avec une tendance encore à la baisse. Aucune amélioration n'est constatée depuis ce printemps.

Les cours d'eau présentent également des niveaux très bas, certains sont à sec et mettent à mal la vie aquatique, et tous sont en dessous des moyennes saisonnières. La situation s'est maintenue depuis ce printemps grâce à plusieurs épisodes pluvieux, d'intensité parfois forte, qui ont permis d'améliorer temporairement la situation des cours d'eau. Du fait des températures supérieures à la normale, l'humidité des sols présente une évolution à la baisse, malgré ces épisodes pluvieux.

Les prévisions météorologiques annoncent le maintien de fortes températures et peu de pluviométrie (orages localisés) pour la semaine à venir.

Le Préfet de l'Isère a décidé de **placer en alerte tout le département de l'Isère pour les eaux superficielles et souterraines**. Cette décision impose les restrictions suivantes sur les usages de l'eau :

- baisse de 15 % des prélèvements agricoles autorisés pour l'irrigation
- déclenchement du niveau 1 du plan d'économie d'eau des industriels (installations classées pour la protection de l'environnement)
- renforcement du suivi des niveaux des captages et des forages d'eau potable, transmission des données à l'administration,
- interdiction du lavage des voitures hors stations professionnelles,
- interdiction du remplissage des piscines de plus de 5 m³ à usage privé,
- interdiction de fonctionnement des fontaines publiques en circuit ouvert,
- interdiction d'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des golfs, et des stades et espaces sportifs de 6h à 20h.

Les usages non prioritaires de l'eau à partir du réseau d'eau potable peuvent être limités par arrêté municipal.

Afin de soulager la ressource et de retarder un éventuel renforcement des restrictions, chacun est appelé à une gestion économe de l'eau que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou les réseaux de distribution d'eau publics, et cela sur l'ensemble du département.

D'autre part, il est rappelé à toutes les personnes les risques accrus d'incendie dans cette période sèche. La vigilance de tous est nécessaire.

Chaque citoyen et chaque usager se doit d'être vigilant et faire preuve de civisme dans sa consommation quotidienne d'eau pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau et aux milieux aquatiques, biens précieux pour tous les usagers.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 05
communication@isere.pref.gouv.fr



Du côté des AAPPMA

Passage du Tour de France en Isère

Le 19 juillet, à l'occasion du passage du Tour de France en Isère lors de sa 17ème étape (La Mure-Serre-Chevalier), les Associations de pêche locales (La Mure et Valbonnais) ont organisées des animations sur le bord de la route.



Un stand pour promouvoir la pêche était tenu par les bénévoles dans le village de Valbonnais. Une belle occasion pour de nombreux touristes français et étrangers de dialoguer, apprendre et approfondir leur connaissance sur la pêche.

Plusieurs lots ont été distribués et une pêche à la ligne a permis à de nombreux enfants de s'initier à la pêche tout en prenant connaissance des espèces aquatiques

peuplant nos cours d'eau.

Tous, y compris Gloops, la mascotte, ont pu attendre le passage des coureurs et de la caravane dans une ambiance très conviviale.

Ce fut un franc succès, bénévoles comme visiteurs étaient ravis de cette animation et l'ensemble des retours sur cette expérience est très positif.





La fédération de pêche vous informe

Le pôle animation de la Fédération

Comme tous les ans, de nombreux centres scolaires et périscolaires ont pu participer à diverses animations mises en place par la Fédération.

Le pôle animation est déjà en train de préparer son programme pour l'année 2017-2018.

Les animateurs proposent plusieurs activités en plus de la découverte de la maison de la pêche et de la nature :

-les animations pêche et environnement : découverte du milieu aquatique, initiation ou perfectionnement sur différents types de pêche.

-journées à la carte de perfectionnement : pêche des carnassiers aux leurres.

-des journées découvertes sur plusieurs thématiques : truites aux appâts naturels, silure en bateau, carpe en batterie, etc...

-les camps « jeunes » : 3 types de camps sont proposés. Le mini camp (2 jours) pêche des carnassiers, le camp multi-pêches se déroulant en avril sur des étangs peuplés de carpes, carnassiers et poissons blancs et le camp pêche à la truite. Durant 4 jours, au mois de juillet, les jeunes de 10 à 16 ans découvrent la pêche à la truite à travers divers techniques (mouche, toc, lancer).

Pour plus d'informations :

Philippe Crouzet : 06-73-45-96-64 – anim.peche38@orange.fr

Une nouvelle arrivée à la Fédération

Nathalie FERNANDES notre secrétaire pendant de nombreuses années nous a quittés pour un nouveau projet. La Fédération tient à la remercier pour son sérieux et son efficacité pendant toutes ses années.

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de Laurence TOURNIER, qui depuis juin la remplace. Forte de son expérience passée en tant qu'assistante de direction, elle sera votre interlocuteur privilégié avec la Fédération.

N'hésitez pas à la contacter : sur le mail de la Fédération, federation.peche-38@wanadoo.fr, ou par téléphone au 04-76-31-06-00.

Nous lui souhaitons plein de réussite dans sa nouvelle fonction !

Agenda

Samedi

21/10

Réunion des Présidents à Saint Georges de Commiers

Jeudi

26/10

Vendredi

27/10

Mini-camp pêche des carnassiers (sans hébergement) à proximité de Grenoble

Jeudi

02/12

Observations et explications de la fraie des truites sur les Borges du Furon (Sassenage)

Coupe fédé, prochain rendez-vous d'octobre :

06/10

08/10

Carpe
Boucle du Bois Français, Saint Ismier

20/10

22/10

Carpe
Marais de Lancin, Courtenay



Rédaction et photos :
Fédération de pêche de l'Isère

Conception :
ARPARA

Association régionale des fédérations départementales de pêche et de protection des milieux aquatiques de la région Auvergne Rhône-Alpes

Avec la participation de :
la Région Auvergne - Rhône-Alpes

Newsletter trimestrielle

Tous droits réservés - Octobre 2017